



# Les Coteaux

## AVIS PUBLIC

### CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Coteaux qu'en raison des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville, la séance du conseil municipal du mois de juin 2023 de la Municipalité des Coteaux se tiendra au centre communautaire, situé au **21, rue Prieur aux Coteaux**.

**DONNÉ** aux Coteaux, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-trois.

---

Pamela Nantel  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je soussignée, Pamela Nantel, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil, entre **14h00 et 15h00, le 16<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023**.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt-trois.**

---

Pamela Nantel  
Directrice générale et greffière-trésorière